

REQUÊTE PCT

Imprimé (original sous forme électronique)

0	Réservé à l'office récepteur	
0-1	Demande internationale n°	PCT/FR2018/052029
0-2	Date du dépôt international	07 août 2018 (07.08.2018)
0-3	Nom de l'office récepteur et "Demande internationale PCT"	RO/FR
0-4	Formulaire PCT/RO/101 - Requête PCT	
0-4-1	Préparée avec	PCT Online Filing Version 3.51.000.257e MT/FOP 20141031/0.20.5.20
0-5	Pétition Le soussigné requiert que la présente demande internationale soit traitée conformément au Traité de coopération en matière de brevets	
0-6	Office récepteur (choisi par le déposant)	Institut national de la propriété industrielle (France) (RO/FR)
0-7	Référence du dossier du déposant ou du mandataire	AM 3978-WO-PCT
I	Titre de l'invention	TRANSISTOR ORGANIQUE A EFFET DE CHAMP CONTENANT UNE COUCHE DIELECTRIQUE A HAUTE PERMITTIVITE DIELECTRIQUE ET STABLE EN TEMPERATURE
II	Déposant	
II-1	Cette personne est :	Déposant seulement
II-2	Déposant pour :	Tous les Etats désignés
II-4	Nom :	ARKEMA FRANCE
II-5	Adresse :	420 rue d'Estienne d'Orves 92700 COLOMBES France
II-6	Nationalité (nom de l'État) :	FR
II-7	Domicile (nom de l'État) :	FR
II-8	n° de téléphone :	+33 (0)1 49 00 80 80
II-9	n° de télécopieur :	+33 (0)1 49 00 80 87
III-1	Déposant et/ou inventeur	
III-1-1	Cette personne est :	Déposant seulement
III-1-2	Déposant pour :	Tous les Etats désignés
III-1-4	Nom :	UNIVERSITE DE BORDEAUX
III-1-5	Adresse :	35, Place Pey Berland 33000 BORDEAUX France
III-1-6	Nationalité (nom de l'État) :	FR
III-1-7	Domicile (nom de l'État) :	FR

REQUÊTE PCT

Imprimé (original sous forme électronique)

III-2	Déposant et/ou inventeur	
III-2-1	Cette personne est :	Déposant seulement
III-2-2	Déposant pour :	Tous les Etats désignés
III-2-4	Nom :	INSTITUT POLYTECHNIQUE DE BORDEAUX
III-2-5	Adresse :	1, Avenue du Docteur Albert Schweitzer 33402 TALENCE CEDEX France
III-2-6	Nationalité (nom de l'État) :	FR
III-2-7	Domicile (nom de l'État) :	FR
III-3	Déposant et/ou inventeur	
III-3-1	Cette personne est :	Déposant seulement
III-3-2	Déposant pour :	Tous les Etats désignés
III-3-4	Nom :	CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
III-3-5	Adresse :	3, rue Michel Ange 75016 PARIS France
III-3-6	Nationalité (nom de l'État) :	FR
III-3-7	Domicile (nom de l'État) :	FR
III-4	Déposant et/ou inventeur	
III-4-1	Cette personne est :	Inventeur seulement
III-4-3	Inventeur pour :	Tous les Etats désignés
III-4-4	Nom (NOM DE FAMILLE, prénom) :	DOMINGUES DOS SANTOS, Fabrice
III-4-5	Adresse :	10, rue Beranger 75003 PARIS France
III-5	Déposant et/ou inventeur	
III-5-1	Cette personne est :	Inventeur seulement
III-5-3	Inventeur pour :	Tous les Etats désignés
III-5-4	Nom (NOM DE FAMILLE, prénom) :	SOULESTIN, Thibaut
III-5-5	Adresse :	10 rue Prosper Chappet 69007 LYON France
III-6	Déposant et/ou inventeur	
III-6-1	Cette personne est :	Inventeur seulement
III-6-3	Inventeur pour :	Tous les Etats désignés
III-6-4	Nom (NOM DE FAMILLE, prénom) :	THUAU, Damien
III-6-5	Adresse :	37 rue Borda 33000 BORDEAUX France

REQUÊTE PCT

Imprimé (original sous forme électronique)

III-7	Déposant et/ou inventeur	
III-7-1	Cette personne est :	Inventeur seulement
III-7-3	Inventeur pour :	Tous les Etats désignés
III-7-4	Nom (NOM DE FAMILLE, prénom) :	HADZIIOANNOU, Georges
III-7-5	Adresse :	158, chemin Coquillat 33850 LEOGNAN France
IV-1	Mandataire ou représentant commun; ou adresse pour la correspondance	
	La personne nommée ci-dessous est/a été désignée pour agir au nom du ou des déposants auprès des autorités internationales compétentes, comme	Mandataire
IV-1-1	Nom (NOM DE FAMILLE, prénom) :	ALBANI, Dalila
IV-1-2	Adresse :	420, rue d'Estienne d'Orves 92705 COLOMBES CEDEX France
IV-1-3	n° de téléphone :	33 (0) 1 49 00 71 90
IV-1-4	n° de télécopieur :	33 (0) 1 49 00 80 87
IV-1-5	Courrier électronique :	arkema.patent@arkema.com
IV-1-5(a)	Autorisation de recourir au courrier électronique L'office récepteur, l'administration chargée de la recherche internationale, le Bureau international et l'administration chargée de l'examen préliminaire international sont autorisés à utiliser cette adresse électronique, si l'office ou l'administration le souhaite, pour envoyer les notifications établies en relation avec la présente demande internationale :	exclusivement sous forme électronique (aucune notification sur papier ne sera envoyée)
V	DÉSIGNATIONS	
V-1	Le dépôt de la présente requête vaut, selon la règle 4.9.a), désignation de tous les États contractants liés par le PCT à la date du dépôt international, aux fins de la délivrance de tout titre de protection disponible et, le cas échéant, aux fins de la délivrance à la fois de brevets régionaux et nationaux.	
VI-1	Revendication de priorité d'une demande nationale antérieure	
VI-1-1	Date de dépôt	09 août 2017 (09.08.2017)
VI-1-2	Numéro	1757604
VI-1-3	Pays ou membre de l'OMC	FR

REQUÊTE PCT

Imprimé (original sous forme électronique)

VI-2	Incorporation par renvoi : lorsqu'un élément de la demande internationale visé à l'article 11.1)iii) d) ou e) ou une partie de la description, des revendications ou des dessins visée à la règle 20.5.a) n'est pas contenu ailleurs dans cette demande internationale mais est intégralement contenu dans une demande antérieure dont la priorité est revendiquée à la date à laquelle un ou plusieurs des éléments visés à l'article 11.1)iii) ont été initialement reçus par l'office récepteur, cet élément ou cette partie est, sous réserve de la confirmation selon la règle 20.6, incorporé par renvoi dans cette demande internationale aux fins de la règle 20.6.		
VII-1	Administration chargée de la recherche internationale choisie	Office européen des brevets (OEB) (ISA/EP)	
VII-2	Demande d'utilisation des résultats d'une recherche antérieure; référence à cette recherche		
VII-2-1	Date de dépôt	25 avril 2018 (25.04.2018)	
VII-2-2	Numéro de dépôt	FA845226	
VII-2-3	Pays (ou office régional)	EP	
VII-2-4	Déclaration (règle 4.12.ii)):	La présente demande internationale est identique, ou pratiquement identique à la demande pour laquelle la recherche antérieure a été effectuée, mais, le cas échéant, elle a été déposée dans une langue différente.	
VII-2-5	Les documents sont à la disposition de l'administration chargée de la recherche internationale sous une forme et d'une manière qu'elle accepte et, en conséquence, le déposant n'a pas à les fournir à l'office récepteur ou à l'administration chargée de la recherche internationale (règles 12bis.1.c) et d) et 12bis.2.b)) :	Une copie des résultats de la recherche antérieure Une copie de la demande antérieure	
VIII	Déclarations	Nombre de déclarations	
VIII-1	Déclaration relative à l'identité de l'inventeur	-	
VIII-2	Déclaration relative au droit du déposant, à la date du dépôt international, de demander et d'obtenir un brevet	-	
VIII-3	Déclaration relative au droit du déposant, à la date du dépôt international, de revendiquer la priorité de la demande antérieure	-	
VIII-4	Déclaration relative à la qualité d'inventeur (seulement aux fins de la désignation des États-Unis d'Amérique)	-	
VIII-5	Déclaration relative à des divulgations non opposables ou à des exceptions au défaut de nouveauté	-	

REQUÊTE PCT

Imprimé (original sous forme électronique)

IX	Bordereau	Nombre de feuilles	Fichier(s) électronique(s) joint(s)
IX-1	Requête (y compris les feuilles pour déclaration)	5	✓
IX-2	Description	15	✓
IX-3	Revendications	4	✓
IX-4	Abrégé	1	✓
IX-5	Dessins	3	✓
IX-7	TOTAL	28	
	Eléments joints	Document(s) papier joint(s)	Fichier(s) électronique(s) joint(s)
IX-8	Feuille de calcul des taxes	-	✓
IX-11	Copie du pouvoir général	-	Référence n° 21627
IX-20	Figure des dessins qui doit accompagner l'abrégé		
IX-21	Langue de dépôt de la demande internationale	français	
X-1	Signature du déposant, du mandataire ou du représentant commun	(PKCS7 Signature Digital)	
X-1-1	Nom (NOM DE FAMILLE, prénom) :	ALBANI, Dalila	
X-1-3	Qualité (si cela n'apparaît pas clairement à la lecture de la requête)	(Mandataire)	

RÉSERVÉ À L'OFFICE RÉCEPTEUR

10-1	Date effective de réception des pièces supposées constituer la demande internationale	07 août 2018 (07.08.2018)
10-2	Dessins :	
10-2-1	Reçus	
10-2-2	Non reçus	
10-3	Date effective de réception, rectifiée en raison de la réception ultérieure, mais dans les délais, de documents ou de dessins complétant ce qui est supposé constituer la demande internationale :	
10-4	Date de réception, dans les délais, des corrections demandées selon l'article 11.2) du PCT	
10-5	Administration chargée de la recherche internationale	ISA/EP
10-6	Transmission de la copie de recherche différée jusqu'au paiement de la taxe de recherche	

RÉSERVÉ AU BUREAU INTERNATIONAL

11-1	Date de réception de l'exemplaire original par le Bureau international	
------	--	--